

Déclaration UE de conformité

Je soussigné, Nicolas MONTARNAL agissant en qualité de Directeur d'Etablissement pour le compte de la société MP GLASS dont le siège social est situé 408 allée des Filiéristes - 01600 Trévoux, déclare que :

Le(s) miroir Led CELESTE, réf MP GLASS 3318-3319-3320-3321-3322-3323, réf usine M3022-Kyoto-6080; M3022-Kyoto-8080; M3022-Kyoto-12080; M3051-Kyoto-60; M3051-Kyoto-80; M3099-Kyoto-4585

▪ Est (sont) conforme(s) aux exigences de (des) directive(s)

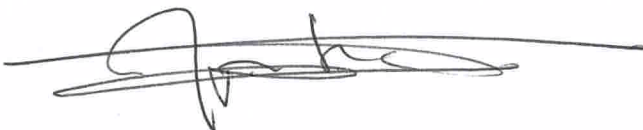
- "Basse Tension" 2014/35/UE
- "Compatibilité Electromagnétique" 2014/30/UE
- "RoHS" 2011/65/UE
- "Ecoconception" 2009/125/CE

▪ que sa conformité a été évaluée selon la (les) norme(s) applicable(s) en vigueur

- NF EN 60598-1 : 2021 _ Luminaires - Partie 1 : exigences générales et essais
- NF EN 60598-2-1 : 2021 _ Luminaires - Deuxième partie : règles particulières - Section un - Luminaires fixes à usage général.
- NF EN 62493 2015_ Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques.
- NF EN 62471 Décembre 2008_ Sécurité photo biologique des lampes et des appareils utilisant des lampes.
- NF EN 62031/A2 Juin 2015_ Modules de DEL pour éclairage général - Spécifications de sécurité
- NF EN 55015 : 2019 + A11 : 2020_ Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues.
- NF EN 61000-3-2 : 2019 + A1 :2021_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- NF EN 61000-3-3 Mars 2014 + A1 : 2019 + A2 :2021_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel -
- NF EN 61547 Novembre 2009_ Équipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité CEM.
- NF EN 62321 Juin 2009_ Produits électrotechniques - Détermination des niveaux en six substances réglementées (plomb, mercure, cadmium, chrome hexavalent, diphényles polybromés, diphénylétthers polybromés)

Fait à Trévoux , le 26 02 2025

Le Directeur : Nicolas MONTARNAL,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas MONTARNAL', written over a horizontal line.